Image not found or type unknown

Saisie sur salaire quel quotité

Par **menaud**, le **30/07/2009** à **13:21**

Bonjour,
une saisie sur salaire va être effectué sur mon solde tout compte.Ce qui comprend la paye;les congés payés et ma prime exeptionnelle sur chiffre d'affaire réalisée.
En sachant que j'ai 2 enfants à charges.
Voici le détails 1500 euros de salaires 15 jours de congés payés et 1900 euros de primes.Qu'ont ils le droit de prendre pour une somme redevable de 2900 euros.
Ensuite j'ai fais 2 versements de 120 euros chacun à un huissier avant et aprés l'ordonnance du tribunal.Puis je les décompter avant avec fourniture de preuves ou dois je me faire rembourser par l'huissier par la suite.
Merci de me tenir informé mon solde tout compte met donné lundi.
Cordialement

Par **Solaris**, le **03/08/2009** à **22:45**

Bonjour,

Cela devrait être aux alentours des 2000 euros.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés